



Bougival, mardi 5 septembre 2023

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2023/05935

Pris en application :

Code des transports

Balisage et signalisation (Absence d'espar + panneau B1)**SEINE AVAL-Pointe de l'île du Roule aval-PK167.300****Absence de signalisation****Extrême vigilance (mur submergé pointe de l'île) (tous les usagers - dans les deux sens)**

- à partir du 04/09/2023 à 12:00 au 30/09/2025 à 18:00

o Seine à l'aval de Paris

entre les pk 167.250 (pointe de l'île du Roule Aval) et pk 167.350

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés d'une absence de signalisation (pieu rouge et panneau B1 obligation de prendre le chenal principal) à la pointe de l'île du Roule aval au PK 167.300. Extrêmement dangereux car présence d'un mur submergé en pointe de l'île.

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont invités à naviguer avec une extrême vigilance et à éviter de créer des remous aux abords de la zone.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Service(s) à contacter :

UTI Boucle de la Seine, 23, Ile de la loge, 78380 BOUGIVAL

Tél : 01 39 18 23 45 - Fax : 01 39 69 67 41

Date limite d'affichage :

01/10/2025

Chef de Subdivision

Signé

Pauline SALVARY